



Remorque Trans Pro 100

N° de modèle 04240—N° de série 310000001 et suivants

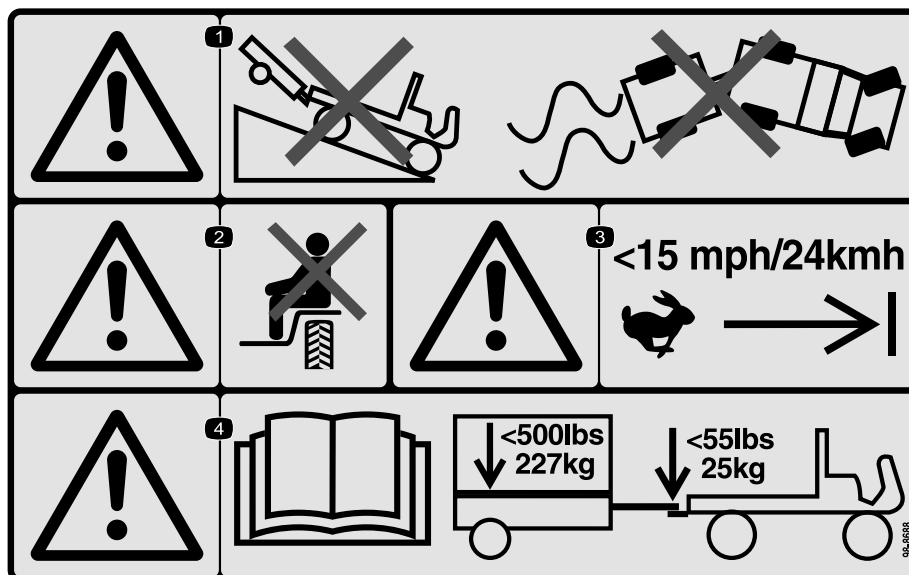
Instructions de montage

Sécurité

Autocollants de sécurité et d'instruction



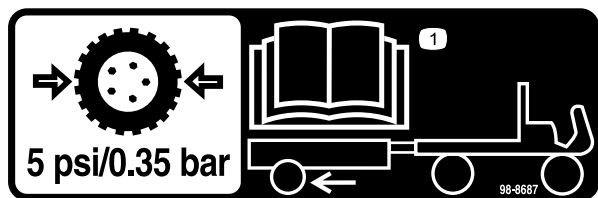
Des autocollants de sécurité et des instructions bien visibles par l'opérateur sont placés près de tous les endroits potentiellement dangereux. Remplacez tout autocollant endommagé ou manquant.



98-8688

decal98-8688

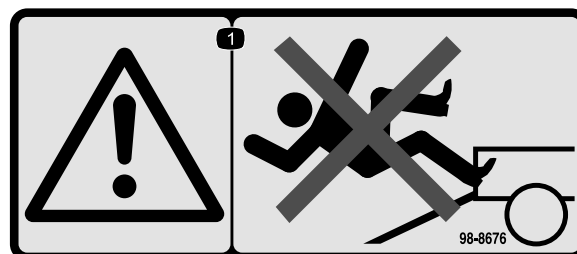
1. Attention – ne descendez pas de pente avec le véhicule équipé d'une remorque ; ne perdez pas le contrôle du véhicule ni de la remorque.
2. Attention – ne transportez pas de passagers.
3. Attention – ne dépassez pas 24 km/h.
4. Attention – lisez le *Manuel de l'utilisateur* ; le poids maximum de la remorque est de 227 kg et le poids maximum à la flèche est de 25 kg.



98-8687

decal98-8687

1. Les pneus de la remorque doivent être gonflés à une pression de 0,35 bar ; lisez le *Manuel de l'utilisateur*.



98-8676

decal98-8676

1. Attention – ne montez pas sur la rampe ; vous pourriez glisser et tomber.



Montage

Pièces détachées

Reportez-vous au tableau ci-dessous pour vérifier si toutes les pièces ont été expédiées.

Description	Qté	Utilisation
Plateau de la remorque	1	Assemblez la remorque.
Timon	1	
Moyeu d'essieu	2	
Roue	2	
Rampe de remorque	1	
Boulon (3/8" x 2 ³ / ₄ ")	2	
Entretoise	2	
Contre-écrous nylon (3/8")	2	
Boulon de carrosserie (3/8" x 1")	8	
Contre-écrous (3/8")	8	
Écrous de roue	8	
Tige d'articulation	1	
Goupilles fendues	2	
Aucune pièce requise	–	Réglez le timon de la remorque.
Aucune pièce requise	–	Chargement de la remorque.

Assemblage de la remorque

- Fixez le timon au support sur la face inférieure du plateau de la remorque à l'aide de 2 boulons (3/8" x 2 3/4"), 2 entretoises et 2 contre-écrous. Pour la plupart des applications, utilisez la série de trous avant dans le timon et le support (Figure 1).

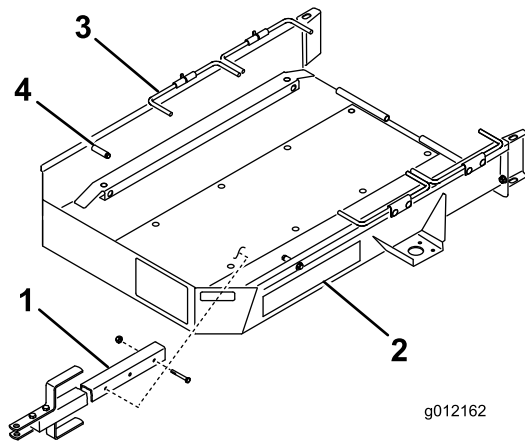


Figure 1

- | | |
|---------------------------|-----------------|
| 1. Timon | 3. Tige de roue |
| 2. Plateau de la remorque | 4. Butée |

- Avec les 4 boulons de carrosserie et les 4 contre-écrous, montez un essieu sur le côté inférieur des supports de montage, de chaque côté du plateau de la remorque. Positionnez l'essieu, les boulons de carrosserie et les écrous comme montré à la Figure 2.

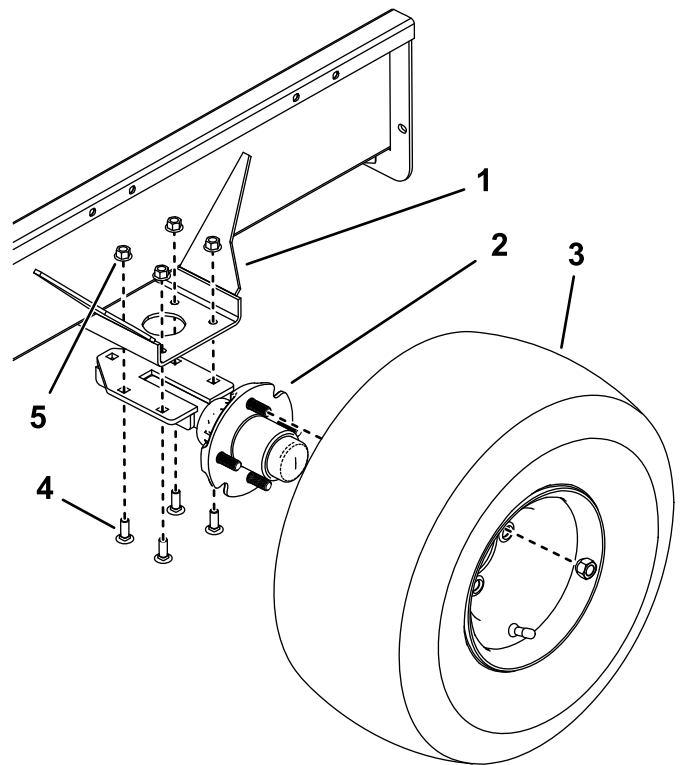


Figure 2

- | | |
|-----------------------|--------------------------|
| 1. Support de montage | 4. Boulon de carrosserie |
| 2. Essieu | 5. Contre-écrou |
| 3. Roue | |

- Montez une roue sur chaque moyeu d'essieu à l'aide de 4 écrous de roue (Figure 2). Serrez les écrous à 108,47 N·m. Gonflez les pneus à 0,34 bar.

Remarque: Pour éviter l'usure prématurée des pneus, le pincement des roues doit être de 0 à 3 mm quand les roues sont en position ligne droite. Pour contrôler le pincement, faites un trait autour du centre de chaque pneu. Figure 3 Mesurez l'entraxe (à hauteur d'essieu) à l'avant et à l'arrière des pneus. Réglez les supports de montage de l'essieu de manière que l'entraxe à l'avant du pneu ne diffère pas de plus de 3 mm par rapport à l'entraxe à l'arrière du pneu.

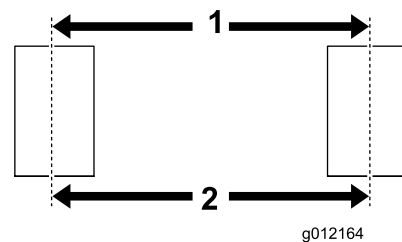


Figure 3

- | | |
|----------------------|------------------------|
| 1. Entraxe à l'avant | 2. Entraxe à l'arrière |
|----------------------|------------------------|

Important: Une pression de gonflage plus élevée peut endommager la machine.

- Montez la rampe à l'arrière du plateau de la remorque avec la tige d'articulation et 2 goupilles fendues (Figure 4).

Remarque: Enduisez la tige d'articulation d'une mince couche de graisse avant le montage.

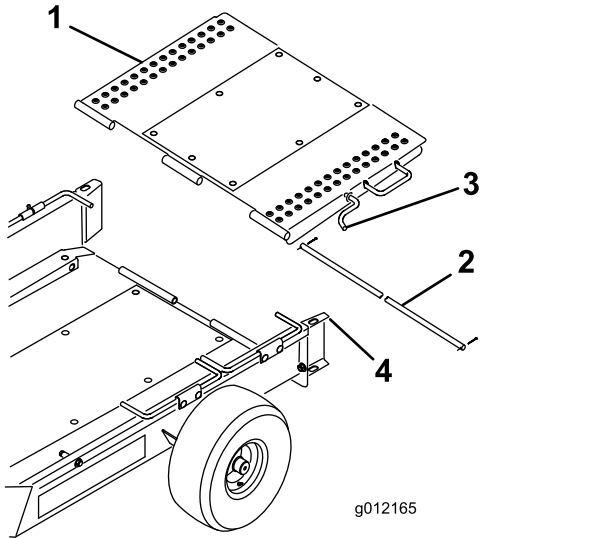


Figure 4

- Rampe de remorque
- Tige d'articulation
- Verrou de rampe
- Guide de roue

- Faites pivoter la rampe de la remorque vers le haut et accrochez le verrou de la rampe dans le trou au sommet du guide de roue (Figure 4).

Réglage du timon de la remorque

Régalez la hauteur du timon de la remorque de sorte que la remorque soit parallèle au sol ou s'adapte à l'attelage du véhicule tracteur. Déplacez les entretoises en haut ou en bas du timon jusqu'à obtention de l'emplacement recherché (Figure 5).

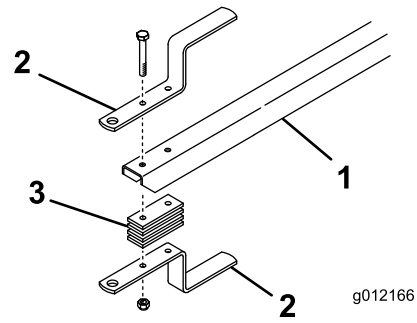


Figure 5

- Timon de remorque
- Attelage de remorque
- Entretoise d'attelage

Chargement de la remorque

- Décrochez le verrou de la rampe du guide de roue et abaissez la rampe au sol.
- Faites pivoter le premier jeu de tiges de roue vers le haut.
- Déposez les bacs de la machine, désengagez l'entraînement du cylindre et placez la commande d'accélérateur en position bas régime. Conduisez la machine **lentement** sur la remorque jusqu'à ce que les roues de transport rencontrent les butées de la remorque (Figure 1).
- Coupez le moteur et serrez le frein de stationnement.
- Faites pivoter le premier jeu de tiges de roue vers le bas, derrière les roues de transport (Figure 1).
- Répéter cette procédure si vous transportez 2 machines.

Remarque: Utilisez le premier jeu de tiges de roue comme butée pour la seconde machine (Figure 6).

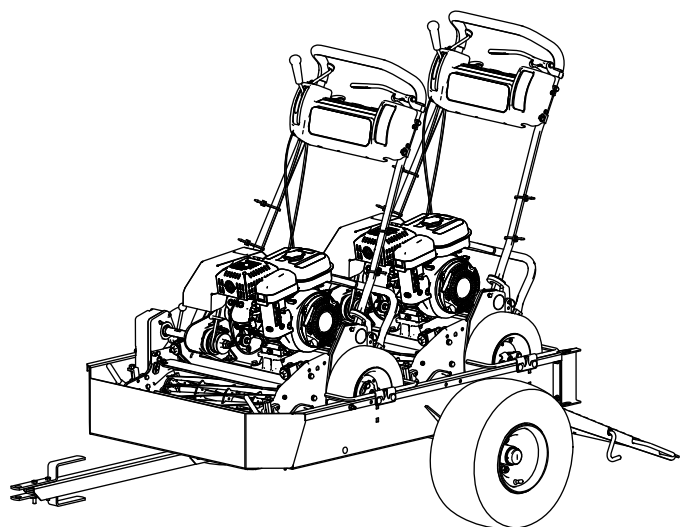


Figure 6

7. Faites pivoter la rampe de la remorque vers le haut et accrochez le verrou de la rampe dans le trou au sommet du guide de roue (Figure 4).
8. Rangez les bacs dans le véhicule tracteur.

Utilisation

Conseils d'utilisation

- Vous pouvez utiliser la remorque pour les Greensmaster 1000, 1010, 2000, Flex 21, 2100 et eFlex 2100. Vous pouvez aussi l'utiliser avec les Greensmaster 800, Flex 18, 1800 et eFlex 1800 si elles sont équipées du kit roues de transport (modèle 04123). Vous pouvez transporter une Greensmaster 1600, 1610 ou 2600 machine si vous déposez les essieux de transport de la machine et les rails du plateau de la remorque. Le remorquage d'autres produits peut endommager les essieux et les transmissions qui continuent de tourner pendant le remorquage.
- **Utilisez toujours un véhicule ayant une capacité de remorquage correcte.** La remorque et 2 tondeuses pour greens pèsent environ 363 kg. Vérifier que le véhicule tracteur a la capacité de freinage et de roulement qui convient en consultant les recommandations du constructeur du véhicule.
- Vérifiez que la remorque est correctement accouplée au véhicule tracteur avant de charger ou décharger les machines afin d'éviter tout mouvement ou relevage inopiné du timon.
- La remorque augmente le poids imposé au véhicule. Conduisez le véhicule avec prudence.
 - Ne le conduisez pas la machine sur la voie publique.
 - **Ralentissez** toujours le véhicule tracteur à l'approche d'un virage et pour tourner.
 - **Ralentissez** toujours le véhicule tracteur lorsque vous conduisez sur des terrains inconnus ou très accidentés.
 - **Ralentissez** toujours le véhicule tracteur avant de changer la direction de déplacement ou en préparation à l'arrêt.
 - **Ralentissez** toujours le véhicule tracteur avant de prendre un virage et lorsque vous conduisez sur une pente.
 - Ne changez **pas** soudainement de direction et ne prenez pas de virages serrés. Ne changez **pas** soudainement de direction sur un plan incliné, une rampe, un talus, une pente ou toute surface similaire.
 - Adaptez toujours la vitesse du véhicule tracteur en fonction de l'état du sol (surfaces glissantes mouillées, sable ou gravier) et/ou de la mauvaise visibilité (faible ou forte luminosité, brouillard, brume ou pluie).
 - Soyez particulièrement prudent si le véhicule transporte une très lourde charge sur un plan incliné ou une pente. Dans la mesure du possible, conduisez toujours le véhicule dans

le sens de la pente. Ne traversez **pas** la pente dans la mesure du possible. Cela pourrait provoquer le retournement du véhicule et causer des blessures graves ou mortelles.

- Avant de faire marche arrière, vérifiez que la voie est complètement libre derrière vous. Reculez lentement en surveillant étroitement le mouvement de la remorque.
- Procédez avec une extrême prudence et à vitesse réduite lorsque vous faites marche arrière avec la remorque et le véhicule tracteur.
- Méfiez-vous de la circulation près des routes et pour les traverser. Les piétons et les autres véhicules ont toujours la priorité.
- Si la remorque se met à vibrer de manière inhabituelle, arrêtez-vous immédiatement. Coupez le moteur du véhicule tracteur. Réparez les dommages avant le remorquage.
- Avant l'entretien ou les réglages de la remorque :
 - Arrêtez le véhicule tracteur et serrez le frein de stationnement.
 - Coupez le moteur du véhicule tracteur et enlevez la clé de contact.
- Maintenez les écrous, boulons et autres fixations bien serrés. Reposez les pièces déposées au cours de l'entretien ou des réglages.

Remarques:



La garantie intégrale Toro

Garantie limitée

Conditions et produits couverts

The Toro Company et sa filiale, Toro Warranty Company, en vertu de l'accord passé entre elles, certifient conjointement que votre produit commercial Toro (« Produit ») ne présente aucun défaut de matériau ni vice de fabrication pendant une période de deux ans ou 1 500 heures de service*, la première échéance prévalant. Cette garantie s'applique à tous les produits à l'exception des Aérateurs (veuillez-vous reporter aux déclarations de garantie séparées de ces produits). Dans l'éventualité d'un problème couvert par la garantie, nous nous engageons à réparer le Produit gratuitement, frais de diagnostic, pièces, main-d'œuvre et transport compris. La période de garantie commence à la date de réception du Produit par l'acheteur d'origine.

* Produit équipé d'un compteur horaire.

Comment faire intervenir la garantie

Il est de votre responsabilité de signaler le plus tôt possible à votre Distributeur de produits commerciaux ou au Concessionnaire de produits commerciaux agréé qui vous a vendu le Produit, toute condition couverte par la garantie. Pour obtenir l'adresse d'un Distributeur de produits commerciaux ou d'un Concessionnaire agréé, ou pour tout renseignement concernant vos droits et responsabilités vis-à-vis de la garantie, veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

Toro Commercial Products Service Department
Toro Warranty Company
8111 Lyndale Avenue South
Bloomington, MN 55420-1196, États-Unis
+1-952-888-8801 ou +1-800-952-2740
Courriel : commercial.warranty@toro.com

Responsabilités du propriétaire

En tant que propriétaire du Produit, vous êtes responsable des entretiens et réglages mentionnés dans le *Manuel de l'utilisateur*. Ne pas effectuer les entretiens et réglages requis peut constituer un motif de rejet d'une réclamation au titre de la garantie.

Ce que la garantie ne couvre pas

Les défaillances ou anomalies de fonctionnement survenant au cours de la période de garantie ne sont pas toutes dues à des défauts de matériaux ou des vices de fabrication. Cette garantie ne couvre pas :

- Les défaillances du produit dues à l'utilisation de pièces qui ne sont pas d'origine ou au montage et à l'utilisation d'accessoires ajoutés ou modifiés d'une autre marque. Une garantie séparée peut être fournie par le fabricant de ces accessoires.
- Les défaillances du Produit dues au non respect du programme d'entretien et/ou des réglages recommandés. Les réclamations au titre de la garantie pourront être refusées si vous ne respectez pas le programme d'entretien recommandé pour votre produit Toro et énoncé dans le *manuel de l'utilisateur*.
- Les défaillances du Produit dues à une utilisation abusive, négligente ou dangereuse.
- Les pièces sujettes à l'usure pendant l'utilisation, sauf si elles s'avèrent défectueuses. Par exemple, les pièces consommées ou usées durant le fonctionnement normal du Produit, notamment mais pas exclusivement : plaquettes et garnitures de freins, garnitures d'embrayage, lames, cylindres, galets et roulements (étanches ou graissables), contre-lames, bougies, roues pivotantes et roulements, pneus, filtres, courroies, et certains composants des pulvérisateurs, notamment membranes, buses et clapets antiretour, etc.
- Les défaillances dues à une influence extérieure. Les conditions constituant une influence extérieure comprennent, sans y être limités, les conditions atmosphériques, les pratiques de remisage, la contamination, l'utilisation de carburants, liquides de refroidissement, lubrifiants, additifs, engrais, ou produits chimiques, etc. non agréés.
- Les défaillances ou mauvaises performances causées par l'utilisation de carburants (essence, gazole ou biodiesel par exemple) non conformes à leurs normes industrielles respectives.

Pays autres que les États-Unis et le Canada

Pour les produits Toro exportés des États-Unis ou du Canada, demandez à votre distributeur (concessionnaire) Toro la police de garantie applicable dans votre pays, région ou état. Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes pas satisfait des services de votre distributeur, ou si vous avez du mal à vous procurer des renseignements sur la garantie, adressez-vous à l'importateur Toro.

- Les bruits, vibrations, usure et détérioration normaux.
- L'usure normale comprend, mais pas exclusivement, les dommages des sièges dus à l'usure ou l'abrasion, l'usure des surfaces peintes, les autocollants ou vitres rayés, etc.

Pièces

Les pièces à remplacer dans le cadre de l'entretien courant seront couvertes par la garantie jusqu'à la date du premier remplacement prévu. Les pièces remplacées au titre de cette garantie bénéficient de la durée de garantie du produit d'origine et deviennent la propriété de Toro. Toro se réserve le droit de prendre la décision finale concernant la réparation ou le remplacement de pièces ou ensembles existants. Toro se réserve le droit d'utiliser des pièces remises à neuf pour les réparations couvertes par la garantie.

Garantie de la batterie ion-lithium à décharge complète :

Les batteries ion-lithium à décharge complète disposent d'un nombre de kilowatt-heures spécifique à fournir au cours de leur vie. Les techniques d'utilisation, de recharge et d'entretien peuvent contribuer à augmenter ou réduire la vie totale des batteries. À mesure que les batteries de ce produit sont consommées, la proportion de travail utile qu'elles offrent entre chaque recharge diminue lentement jusqu'à leur épuisement complet. Le remplacement de batteries usées, suite à une consommation normale, est la responsabilité du propriétaire du produit. Le remplacement des batteries, aux frais du propriétaire, peut être nécessaire au cours de la période de garantie normale du produit. Remarque (batterie ion-lithium uniquement) : une batterie ion-lithium est couverte uniquement par une garantie pièces au prorata de la 3^{ème} à la 5^{ème} année, basée sur la durée de service et les kilowatts heures utilisés. Reportez-vous au *Manuel de l'utilisateur* pour tout renseignement complémentaire.

Entretien aux frais du propriétaire

La mise au point du moteur, le graissage, le nettoyage et le polissage, le remplacement des filtres, du liquide de refroidissement et les entretiens recommandés font partie des services normaux requis par les produits Toro qui sont aux frais du propriétaire.

Conditions générales

La réparation par un distributeur ou un concessionnaire Toro agréé est le seul dédommagement auquel cette garantie donne droit.

The Toro Company et Toro Warranty Company déclinent toute responsabilité en cas de dommages secondaires ou indirects liés à l'utilisation des produits Toro couverts par cette garantie, notamment quant aux coûts et dépenses encourus pour se procurer un équipement ou un service de substitution durant une période raisonnable pour cause de défaillance ou d'indisponibilité en attendant la réparation sous garantie. Il n'existe aucune autre garantie expresse, à part la garantie spéciale du système antipollution, le cas échéant. Toutes les garanties implicites relatives à la qualité marchande et à l'aptitude à l'emploi sont limitées à la durée de la garantie expresse.

L'exclusion de la garantie des dommages secondaires ou indirects, ou les restrictions concernant la durée de la garantie implicite, ne sont pas autorisées dans certains états et peuvent donc ne pas s'appliquer dans votre cas. Cette garantie vous accorde des droits spécifiques, auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits qui varient selon les états.

Note concernant la garantie du moteur :

Le système antipollution de votre Produit peut être couvert par une garantie séparée répondant aux exigences de l'agence américaine de défense de l'environnement (EPA) et/ou de la direction californienne des ressources atmosphériques (CARB). Les limitations d'heures susmentionnées ne s'appliquent pas à la garantie du système antipollution. Pour plus de renseignements, reportez-vous à la Déclaration de garantie de conformité à la réglementation antipollution fournie avec votre produit ou figurant dans la documentation du constructeur du moteur.